

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 25 janvier 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 1er février 2021

GESTION ADMINISTRATIVE DU PATRIMOINE – ACQUISITION DE PARCELLES DE TERRAIN POUR L'IMPLANTATION DU BASSIN D'ORAGE ESPACE LAMBON A NIORT

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Yamina BOUDAHMANI à Romain DUPEYROU, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Anne-Sophie GUICHET à Lucy MOREAU, Christine HYPEAU à Jeanine BARBOTIN, Lucien-Jean LAHOUSSE à Anne-Lydie LARRIBAU, Bastien MARCHIVE à Thibault HEBRARD, Rose-Marie NIETO à Valérie BELY-VOLLAND, Eric PERSAIS à Jérôme BALOGE, Mélina TACHE à Nicolas VIDEAU

Titulaire absente suppléée :

Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD

Titulaire absente :

Annick BAMBERGER

Titulaires absents excusés :

Guillaume JUIN, Jérémy ROBINEAU, Florent SIMMONET

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 1ER FEVRIER 2021

GESTION ADMINISTRATIVE DU PATRIMOINE – ACQUISITION DE PARCELLES DE TERRAIN POUR L'IMPLANTATION DU BASSIN D'ORAGE ESPACE LAMBON A NIORT

Monsieur **Elmano MARTINS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les articles L.1311-9 à L.1311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence eau et assainissement et de la réalisation d'un bassin d'orage dans le quartier de Souché à Niort, il est nécessaire pour la CAN d'acquérir des parcelles de terrain.

Des accords sont intervenus entre la CAN et les propriétaires cités ci-dessous afin d'acquérir les terrains nécessaires à ce projet (plans ci-joints) :

- Acquisition des parcelles de terrain sises rue de la passerelle à Niort, cadastrées HP 631 d'une superficie de 186 m² et HP 633 d'une superficie de 1 822 m² appartenant à la Ville de Niort. Cette cession sera effectuée à l'euro symbolique.
- Acquisition de la parcelle de terrain sise à Souché, cadastrée HP 636 d'une superficie de 152 m² appartenant à M. et Mme A. Cette cession aura lieu au prix de 1 600 €. D' autre part, la CAN s'engage à construire un mur de clôture de séparation comme précisé dans la promesse de vente du 13 novembre 2019.

Considérant que le montant de ces acquisitions est inférieur au seuil obligatoire pour la consultation des services du Domaine, aucun avis n'a été requis.

Le Conseil d'Agglomération :

- Approuve les acquisitions citées ci-dessus ;

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques ou administratifs à intervenir, sachant que tous les frais relatifs à ces acquisitions seront pris en charge par la Communauté d'Agglomération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Elmano MARTINS

Vice-Président Délégué